

Co-conception d'un dispositif au service du développement de l'activité des enseignants-pilotes

Communication orale par Caroline Strehl (Enseignante Correspondante LéA Collège Lou Blazer), Samia Aknouche (Enseignante Pilote Collège Triolet), Sylvie Moussay (Maître de conférence Laboratoire ACTé UCA- Correspondante IFE)

Mots clés : Activité en réseau ; conception ; dispositif ; développement professionnel ; collaboration chercheurs-enseignants

Résumé :

CONTEXTE

La contribution s'attachera à présenter les résultats de l'action menée au sein du dispositif MIREDeP. Dans cette action sont impliqués deux chercheurs et six enseignants-pilotes (EP) en poste dans des établissements scolaires relevant d'académies différentes (Lyon, Besançon, Metz-Nancy et Nantes). La caractéristique commune des EP est d'être tous engagés, dans leur établissement, comme pilotes d'un « espace de travail sur le travail » (pour certains depuis deux ans, pour d'autres depuis 5 à 7 ans). Les EP ont exprimé leurs préoccupations professionnelles, à savoir leur isolement et leur difficulté à poursuivre leur travail de pilotes (absence de ressources collectives, peu de reconnaissance institutionnelle, contraintes dues à l'organisation du travail, besoin de bénéficier d'une structure de soutien). L'objectif de la communication est de montrer les circonstances dans lesquelles la collaboration chercheurs-professionnels s'est construite à travers la co-conception d'un dispositif en vue d'optimiser le développement professionnel des enseignants-pilotes.

METHODE DE RECHERCHE

Deux types de données ont été recueillis : des données d'enregistrement de l'activité des EP (skype, séminaires) ; des données d'entretiens d'auto-confrontation simple et croisée à partir des traces audio-vidéo de l'activité des EP au sein du dispositif.

RESULTATS

Les résultats portent précisément sur les étapes itératives de conception du dispositif MIREDeP.

Etape 1 : Conception du dispositif MIREDeP initiée par les deux chercheurs

Etape 2 : Co-conception du dispositif durant laquelle chercheurs et EP ont contribué ensemble à façonner le dispositif MIREDeP. Au cours de cette étape, chercheurs et EP ont déterminé un objet de travail commun : mobiliser l'expérience vécue des EP pour transformer les espaces d'analyse de l'activité mis en œuvre dans les établissements scolaires.

Etape 3 : Régulation basée sur les données d'entretien d'autoconfrontation. Dans le cours de cette étape, chercheurs et EP ont souhaité revoir les objectifs des rencontres en présentiel et à distance pour les mettre au service de la construction d'un outil de telle sorte à satisfaire trois motifs (i) pour mieux comprendre son activité d'EP, (ii) pour comparer son activité avec celles des pairs, (iii) pour favoriser une meilleure visibilité.

